AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-7-76190562

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN n° 75 - 16 juillet 1976

Abonnement annuel : 50 F.

GRANDE CULTURE

Noctuelles sur racines de betteraves : Ces chenilles, dont les premières ont été observées début juillet, sont fréquentes en cultures de betteraves et occasionnent localement des dommages.

Par avis du 5 juillet nous signalions le début de la pullulation en indiquant que le temps sec et chaud était peu favorable à toute intervention. Malgré les quelques précipitations enregistrées en début de semaine les conditions climatiques sont toujours peu propices à une action contre ces chenilles.

En effet si les chenilles de noctuelles sont des parasites difficiles à détruire, celles affectant les racines sont, de par leur mode de vie, particulièrement malaisées à contrôler.

La lutte traditionnelle consiste à épandre des appâts insecticides à la dose de 30-40 Kg/Ha que les chenilles consomment en sortant occasionnellement du sol. Toutefois ces sorties, nocturnes, sont liées à une certaine humidité de la surface du sol que nous n'avons pas actuellement.

Outre des granulés commerciaux à base de toxaphène des appâts peuvent être préparés au niveau de l'exploitation avec du son additionné d'insecticide.

Kg/100 Kg d'appât :

Carbaryl : 5
Chlorpyriphos : 2
Endosulfan : 0,225
Endosulfan + Parathion éthyl : 0,8 (spécialité)
Lindane : 0,4
Polychlorocamphanes : 0,6
Toxaphène : 0,6

Phoxime : 5 Kg/Ha

Le son doit être ensuite humidifié (50 à 60 litres d'eau par quintal).

Les pulvérisations insecticides sont très peu efficaces. Elles ne peuvent jouer qu'à doses très fortes, sur chenilles relativement jeunes, et dans la mesure où ces dernières circulent en surface (ce qui suppose un sol relativement frais).

Maladie du coeur : Nous confirmons notre précédent avis, les précipitations récemment enregistrées n'ayant pas modifié le problème.

La dose de 2 Kg/ha de pentaborate de soude que nous avons préconisée ne doit être considérée que comme un appoint momentané. Si d'importantes précipitations n'interviennent pas avant le 5 août, un apport complémentaire plus important sur feuillage alors plus développé, sera à envisager sur les betteraves.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,
A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,
P. et p.i.
R. PARIS

P149

n° du papier de presse 529 AD
Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET